



Engagements environnementaux du secteur de l'aviation : Brussels South Charleroi Airport instaure la Gestion Collaborative de l'Environnement

(CEM – Collaborative Environmental Management Agreement)

Charleroi, 30 novembre 2021 – Brussels South Charleroi Airport, la SOWAER, Eurocontrol, skeyes, la SABCA, Ryanair, TUI fly et Air Corsica ont signé ce jour, en présence de Monsieur Jean-Luc CRUCKE, Ministre en charge des Aéroports Wallons, un accord de collaboration visant à réduire l'impact environnemental des opérations aéroportuaires.

La création d'une politique environnementale est un enjeu essentiel pour le développement durable du secteur de l'aviation. Réduire les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que le bruit, tout en améliorant la qualité de l'air autour de l'aéroport, sont trois des priorités majeures pour les aéroports d'aujourd'hui et auxquelles tous les partenaires de l'accord s'engagent à contribuer.

Jean-Luc CRUCKE, Ministre en charge des Aéroports Wallons, manifeste son soutien à cette initiative : « La concrétisation du CEM à BSCA est un pas de plus pour trouver l'équilibre entre le développement aéroportuaire et les impératifs en matière de lutte contre les nuisances et le réchauffement climatique. Je suis particulièrement heureux de la signature de cet engagement alors même que notre aéroport est à l'aube d'un nouveau départ. Cela témoigne de tout l'intérêt, indispensable, des actionnaires, des administrateurs et du management pour les enjeux environnementaux. Nous avons désormais la certitude que cette composante fait partie de la stratégie d'avenir de notre aéroport. »

Initié par Eurocontrol, avec le soutien d'ACI Europe, le CEM (Collaborative Environmental Management) a pour objectif d'aider les aéroports et leurs partenaires opérationnels à collaborer et travailler ensemble à l'identification, au développement et à la mise en place de solutions efficaces visant à atteindre leurs objectifs en matière de développement durable.

Philippe MERLO, Directeur DECMA à EUROCONTROL, déclare : « En 2009, lors de la publication de nos spécifications CEM, la pression environnementale n'était pas celle d'aujourd'hui. Au fil des années, le CEM s'est développé pour aider les aéroports et leurs partenaires à relever les défis du Pacte Vert pour l'Europe. Une troisième édition de nos spécifications sera d'ailleurs publiée très prochainement tenant compte des nouveaux challenges tel que l'utilisation des carburants durables. Aujourd'hui, la mise en place d'un CEM à BSCA confirme la force de cet outil et nous sommes heureux de pouvoir contribuer au développement durable de cet aéroport. »

Introduite par skeyes en Belgique en 2018, la stratégie porte ses fruits, avec notamment une amélioration des atterrissages verts (CDO ou Continuous Descent Operations) et la réduction des mises en attente à basse altitude. En tant que prestataires de services de navigation aérienne, skeyes apportera volontiers son expérience et ses connaissances dans le domaine à Brussels South Charleroi Airport.

Johan DECUYPER, Chief Executive Officer de skeyes, déclare : « Lors du lancement du concept de CEM, skeyes avait déjà exprimé sa volonté de le déployer dans tous les aéroports belges où elle est active. Cette collaboration à Brussels South Charleroi Airport est un nouveau pas vers une aviation plus durable. Elle nous aidera à obtenir de nouvelles perspectives et à prendre davantage d'initiatives avec nos partenaires, tout en continuant à contribuer à l'attractivité de l'espace aérien belge et au développement économique des aéroports belges. »



Formalisant les engagements des différentes partie-prenantes (Brussels South Charleroi Airport, la SOWAER, Eurocontrol, skeyes, la SABCA, Ryanair, TUI fly et Air Corsica), les principaux objectifs de cet accord de travail sont :

- Identifier les défis ainsi que les enjeux à court et à long terme pour Brussels South Charleroi Airport
- Développer une stratégie environnementale commune ainsi que des plans d'actions visant à minimiser les impacts environnementaux (bruit, qualité de l'air, émissions de gaz à effet de serre)
- Etablir des indicateurs de performance visant à analyser la poursuite des objectifs environnementaux établis entre les différentes partie-prenantes
- Promouvoir une meilleure compréhension de l'interdépendance qui existe entre l'aéroport, les compagnies aériennes et l'ensemble des prestataires de service de navigation aérienne
- Soutenir et accompagner l'aéroport dans sa croissance, tout en réduisant son impact sur l'environnement
- Soutenir les certifications environnementales telles que ISO 14001:2015 ou la participation de BSCA au programme ACA (Airport Carbon Accreditation)
- Permettre l'échange de connaissances et d'expertise des différents acteurs présents au CEM

L'ensemble des partie-prenantes à cet accord de gestion collaborative de l'environnement peut évoluer et chaque acteur opérationnel à Brussels South Charleroi Airport peut se joindre à celui-ci.

La création de ce Comité Environnemental, par le biais du CEM (Collaborative Environmental Management) s'inscrit dans la politique environnementale de Brussels South Charleroi Airport qui, chaque jour, œuvre à réduire son empreinte sur l'environnement. L'aéroport de Bruxelles-Charleroi s'engage à réduire ses émissions de CO₂ de 35% d'ici 2030 par rapport à 2019 et atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Philippe VERDONCK, Chief Executive Officer de Brussels South Charleroi Airport, salue ce travail collaboratif au profit de l'environnement : « Notre finalité commune est de développer nos activités aéroportuaires dans le respect de notre environnement. Il est indispensable de préserver notre belle planète et d'œuvrer autant que faire se peut à développer des plans d'actions visant à la protection de celle-ci. »

Pour plus d'informations

Brussels South Charleroi Airport Vincent GRASSA Press Relations & Communications Manager Téléphone : +32 (0)71/251.148

Email: v.grassa@charleroi-airport.com https://www.brussels-charleroi-airport.com

A propos de Brussels South Charleroi Airport

Brussels South Charleroi Airport, l'aéroport récompensé à de multiples reprises pour ses services et ses infrastructures, est l'un des deux aéroports qui dessert la ville de Bruxelles. Fort de son expérience opérationnelle et de sa connaissance du secteur, BSCA a permis à plus de huit millions de passagers de s'envoler en 2019 vers plus de 190 destinations réparties en Europe, Nord de l'Afrique, Moyen-Orient et Asie. Brussels South Charleroi Airport compte dix compagnies aériennes partenaires, à savoir Ryanair, Wizz Air, Pegasus Airlines, TUI fly, Air Corsica, Belavia, Laudamotion Air Belgium, Air Algérie et Eurowings.